

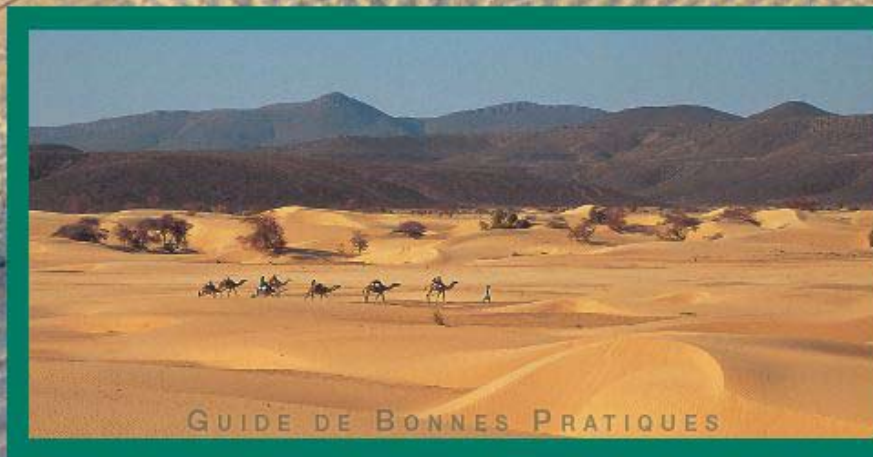


PNUE

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR L'ENVIRONNEMENT

# TOURISME ET DÉSERTS

*Guide pratique pour gérer les impacts  
environnementaux et sociaux du  
tourisme dans les déserts*



GUIDE DE BONNES PRATIQUES

TOUR OPERATORS INITIATIVE  
FOR SUSTAINABLE TOURISM DEVELOPMENT  
INITIATIVE DES VOYAGISTES  
POUR LE DÉVELOPPEMENT DU TOURISME DURABLE



JOURNÉE MONDIALE DE L'ENVIRONNEMENT • 5 Juin 2006  
DÉSERTS ET DÉSERTEFICATION



NE DÉSERTEZ PAS LES ZONES ARIDES

---

*Copyright © Programme des Nations Unies pour l'environnement, 2006*

A condition d'en mentionner la source, la présente publication peut être reproduite intégralement ou en partie sous quelque forme que ce soit à des fins pédagogiques ou non lucratives sans autorisation spéciale du détenteur du copyright. Le Programme des Nations Unies pour l'environnement souhaiterait recevoir un exemplaire de toute publication produite à partir des informations contenues dans le présent document.

L'usage de la présente publication pour la vente ou toute autre initiative commerciale quelle qu'elle soit est interdite sans l'autorisation préalable écrite du Programme des Nations Unies pour l'environnement.

### **Avertissement**

Les termes utilisés et la présentation du matériel contenu dans la présente publication ne sont en aucune façon l'expression d'une opinion quelconque par le Programme des Nations Unies pour l'environnement à propos de la situation légale d'un pays, d'un territoire, d'une ville ou de son administration ou de la délimitation de ses frontières ou de ses limites. De plus, les opinions exprimées ne représentent pas nécessairement la décision ou la politique officielle du Programme des Nations Unies pour l'environnement, de même que la mention de marques ou de méthodes commerciales ne constitue une recommandation.

ISBN: 92-807-2725-7



# TOURISME ET DÉSERTS

**Guide pratique pour gérer les impacts  
environnementaux et sociaux du  
tourisme dans les déserts**



**PNUE**

PNUE DTIE  
Service Production et Consommation  
39-43 quai André Citroën  
75739 Paris Cedex 15, France  
Tél.: +33 1 44 37 14 50  
Fax : +33 1 44 37 14 74  
Courriel : [unep.tie@unep.fr](mailto:unep.tie@unep.fr)  
[www.unep.fr/pc](http://www.unep.fr/pc)



**TOUR OPERATORS INITIATIVE**

FOR SUSTAINABLE TOURISM DEVELOPMENT

L'initiative des voyageurs pour le développement du  
tourisme durable - Organisation mondiale du tourisme  
Capitán Haya 42  
28020 Madrid, Spain  
Tél : +34 91 567 81 00  
Fax : +34 91 571 37 33  
Courriel : [omt@world-tourism.org](mailto:omt@world-tourism.org)  
[www.toinitiative.org](http://www.toinitiative.org)

## AVANT-PROPOS

Dans les déserts, qualité de vie des habitants et respect des écosystèmes sont étroitement imbriqués. Ces régions nécessitent, de manière urgente, une attention spécifique et une participation active de tous aux initiatives que développent actuellement organisations internationales, partenaires privés, autorités nationales et locales et associations afin d'améliorer les conditions de vie des habitants qui vivent souvent dans des conditions d'extrême pauvreté, et en tout cas de lutter contre leur dégradation.

Chaque désert du monde est unique et se caractérise par sa diversité culturelle, ses traditions et sa capacité de développement et d'intégration de nouvelles activités qui, comme le tourisme, n'ont pas toujours été planifiées de manière adaptée et mises en œuvre de manière durable.

Le Guide de Bonnes Pratiques, développé à partir de l'expérience du PNUE et de ses partenaires et de celle des tour opérateurs, en reconnaissant l'importance du respect de l'équilibre des milieux désertiques et des rapports avec les populations locales, vise à promouvoir le tourisme dans le désert comme axe important de développement durable de ces régions, s'il est conçu par des professionnels responsables de l'impact de leurs activités.

A travers un tel développement, les voyageurs peuvent contribuer à limiter la saisonnalité des destinations touristiques en favorisant des retombées économiques et sociales positives pour les communautés qui deviendront les ambassadrices principales de leur patrimoine culturel et historique auprès des touristes.

Les professionnels du tourisme n'ont certes pas pour fonction de se substituer aux responsabilités des autorités nationales et locales mais de collaborer avec elles. Néanmoins, ils peuvent et doivent être des acteurs moteurs d'un tel développement, car eux seuls peuvent concevoir des produits touristiques respectueux de la dignité humaine et du lieu de vie, souvent fragile, des communautés en favorisant des relations économiques équitables et le respect de l'environnement.

MONIQUE BARBUT

Directrice de la Division Technologie, Industrie et Economie (DTIE)  
Programme des Nations Unies pour l'environnement

## PRÉFACE

**« Mais chaque jour, peu à peu, le désert silencieux vous envahit, vous pénètre la pensée comme la dure lumière vous calcine la peau ; et l'on voudrait devenir nomade à la façon de ces hommes qui changent de pays sans jamais changer de patrie. »**

**Guy de Maupassant**

Les déserts ou régions désertiques sont devenus de nouvelles destinations touristiques qui figurent dans les programmes proposés par les tour-opérateurs et agents de voyages, qui drainent une clientèle avide de découvertes et de sensations.

C'est ainsi que l'activité touristique contribue au développement socio-économique des régions désertiques, notamment à travers la création d'emplois temporaires réduisant le phénomène de pauvreté dont souffrent les habitants des déserts.

Il reste néanmoins que le tourisme dans ces régions génère des impacts négatifs qui se traduisent par la dégradation des écosystèmes désertiques.

Le développement du tourisme dans le cadre du développement durable doit être supportable sur le plan économique, viable sur le plan écologique et équitable sur le plan éthique et social pour les populations locales.

Il est donc nécessaire de mettre en place et de développer des mécanismes qui permettent aux différents acteurs concernés (gouvernements, collectivités, secteurs public et privé, ONG et populations locales) de travailler ensemble de manière efficace et de créer l'équilibre nécessaire pour un développement durable du tourisme dans les déserts.

Ces mécanismes gagneraient à être relayés sur le terrain par la contribution des guides touristiques et l'apport des médias dans l'effort de sensibilisation des voyageurs et des populations locales.

Aussi, le développement d'instruments d'observation, de suivi et d'évaluation du tourisme pourrait constituer un vecteur d'ajustement des réglementations et des systèmes de gestion.

**S. E. M. CHERIF RAHMANI**

Ministre de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement d'Algérie

Président de la Fondation Déserts du Monde

Porte-parole Honoraire, Ambassadeur des Nations Unies pour l'Année des Déserts et de la Désertification

## REMERCIEMENTS

### COORDINATION

Helena Rey de Assis (PNUE)

### AUTEURS

Christophe Leservoisier et Bertrand Carrier (Atalante)

### RÉVISION DES TEXTES

Helena Rey de Assis et Michela Manca (PNUE)

Editeur de la version française : Fanny Demassieux (PNUE)

### MAQUETTE

The Graphic Environment

Nous remercions Conservation International pour sa contribution au développement de la série des «Guides de bonnes pratiques».

Nous remercions les entreprises du tourisme suivantes pour leur contribution à la préparation de ce Guide :

Allibert – montagnes et déserts (France)	Hotelplan (Suisse)
Atalante (France)	KEL 12 (Italie)
Déserts (France)	LTU-Touristik (Allemagne)
Dynamic Tours (Maroc)	Ventaglio (Italie)

Nous sommes particulièrement reconnaissants aux personnes suivantes pour leurs commentaires et assistance dans la révision de ce Guide :

Ellen Bermann, Italie	Andreas Mueseler, Allemagne
Patrice Burger, Association CARI, France	Art Pedersen, Hervé Barré, Peter Dogsé, UNESCO, France
Maria Cristina Civili, OMT, Espagne	Hervé Saliou, France
Kaspar Hess, Suisse	Stefania Saporetti, Italie
Robert Lanquar, Espagne	Jamie Sweeting, Conservation International, Etats-Unis
Olivier Levasseur, France	Geneviève Verbrugge, France

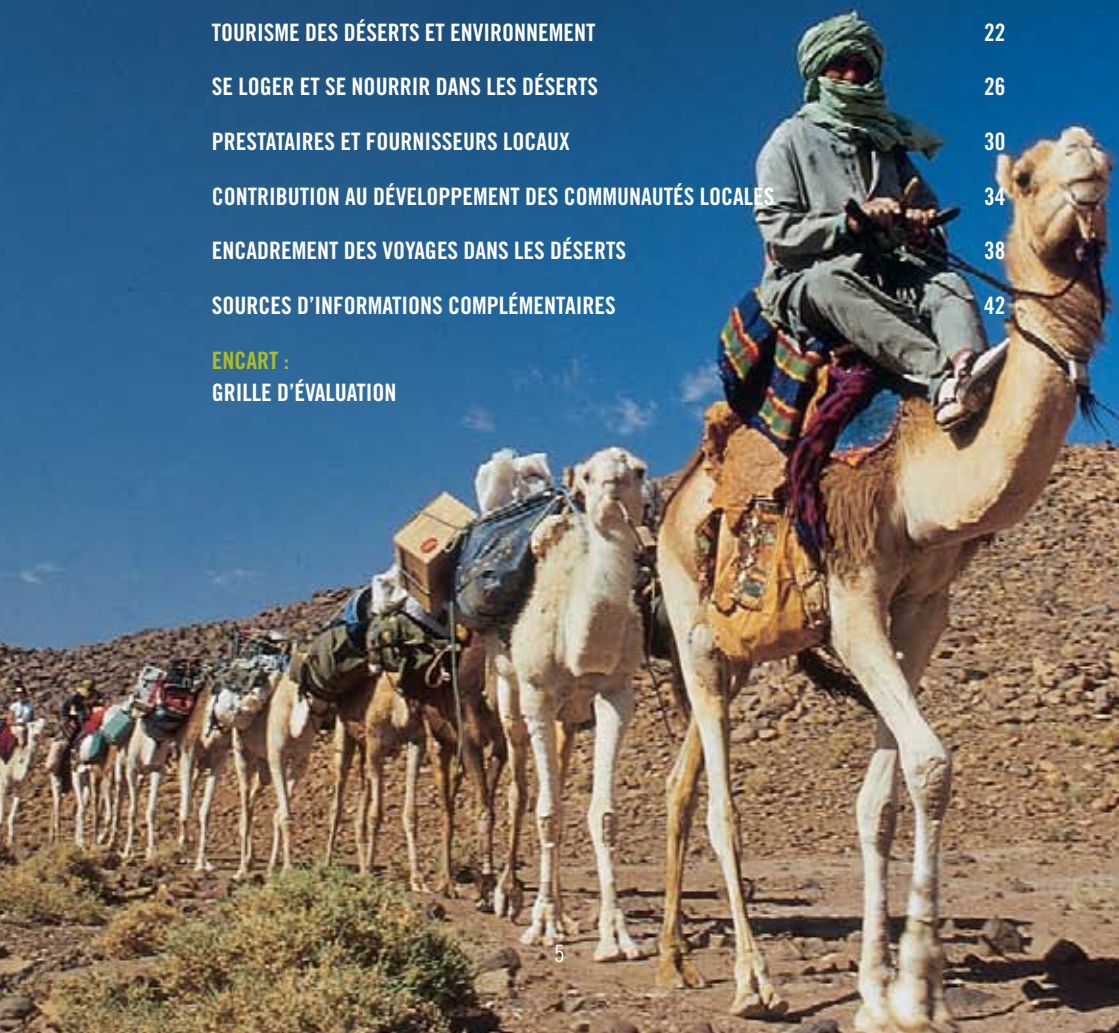


Ce Guide est publié avec le soutien du Ministère français de l'Ecologie et du Développement Durable.

Crédits - Images de la couverture  
Encadré : Laurent Girard, Erg de Ouarane - Mauritanie  
Fond: Chrystelle Paris Bicking - Grand Erg Oriental - Tunisie

## TABLE DES MATIÈRES

<b>POUR COMMENCER</b>	<b>6</b>
Pourquoi ce guide ?	6
Le tourisme dans les déserts : un facteur de développement durable	7
Carte : Déserts du monde les plus visités	10
<b>DIFFÉRENTS TYPES DE VOYAGES DANS LES DÉSERTS</b>	<b>12</b>
Impacts du mode de déplacement	14
Voyages motorisés dans les déserts	16
Déplacements non motorisés dans les déserts	18
Voyages thématiques	20
<b>TOURISME DES DÉSERTS ET ENVIRONNEMENT</b>	<b>22</b>
<b>SE LOGER ET SE NOURRIR DANS LES DÉSERTS</b>	<b>26</b>
<b>PRESTATAIRES ET FOURNISSEURS LOCAUX</b>	<b>30</b>
<b>CONTRIBUTION AU DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS LOCALES</b>	<b>34</b>
<b>ENCADREMENT DES VOYAGES DANS LES DÉSERTS</b>	<b>38</b>
<b>SOURCES D'INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES</b>	<b>42</b>
<b>ENCART :</b>	
<b>GRILLE D'ÉVALUATION</b>	



## POUR COMMENCER

### POURQUOI CE GUIDE ?

Exception faite des zones arctiques et subarctiques, les déserts sont définis comme des zones très arides et arides – où les précipitations annuelles sont respectivement inférieures à 2,5 cm et 25 cm - et semi-arides - où elles peuvent atteindre 50 cm par an mais avec une évapotranspiration extrêmement importante (Encyclopedia of Biomes, Detroit, 2000).

Si les déserts représentent 34% des terres émergées de la surface du globe, tous ne sont pas concernés par le tourisme, que ce soit en raison de considérations géopolitiques, de potentiel touristique ou d'accessibilité.

Bien qu'il n'existe pas de chiffres fiables sur l'évolution du tourisme dans les déserts, depuis une dizaine d'années, l'offre s'est visiblement développée et ouverte à un plus large public. Cet attrait est largement lié à l'image de pureté et de sérénité associée au désert et à la recherche de simplicité et de bien-être.

L'utilisation de l'espace vivant qu'est le désert comme ressource touristique doit s'accompagner d'un engagement fort et concret des touristes, des professionnels du secteur ainsi que des gouvernements, à respecter les équilibres naturels et humains.

En effet, le respect de l'équilibre des milieux désertiques, extrêmement fragiles et sensibles à l'activité humaine, est un aspect essentiel de la lutte contre la désertification, de la préservation de la biodiversité et du patrimoine culturel.

Conçu et réalisé en 2006, déclarée par les Nations Unies « Année Internationale des Déserts et de la Désertification », ce Guide de Bonnes Pratiques s'inscrit pleinement dans la stratégie et les actions développées par le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) pour promouvoir un tourisme responsable, à la fois facteur de développement et de protection de l'environnement.

Le tourisme dans les déserts peut constituer une solution de développement durable, s'il est conçu par des professionnels conscients, responsables et soucieux de l'impact de leurs activités. Il peut également contribuer à la lutte contre la désertification, qui constitue une cause majeure d'accroissement de la pauvreté.

Intermédiaires entre les touristes et les prestataires, les voyagistes (tour opérateurs) doivent prendre conscience qu'un développement touristique mal encadré dans les déserts risque de provoquer la disparition des raisons même de son succès.



L'objectif de ce Guide de Bonnes Pratiques est d'inciter et d'aider l'ensemble des acteurs de l'industrie du tourisme (tour opérateurs, prestataires, hôteliers, loueurs de voiture, etc.) à poursuivre et/ou concevoir le développement touristique des déserts dans le respect des populations locales et des critères du développement durable. Il peut également être utile aux collectivités locales et aux organismes qui s'impliquent dans ce domaine.

## LE TOURISME DANS LES DÉSERTS : UN FACTEUR DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Plusieurs civilisations sont nées au bord du désert, le long de ses anciens cours d'eau, autour des comptoirs des grandes caravanes marchandes. Le désert est un musée à ciel ouvert qui témoigne de la richesse de ces civilisations passées (art rupestre, outils, objets façonnés, armes, tombes). Aujourd'hui, de nombreux sites font l'objet de recherches pour en retrouver les traces et les vestiges datant de plusieurs milliers d'années.

La spécificité de la biodiversité des déserts en fait également des laboratoires naturels d'observation et d'analyse, tandis que leur géologie (roche et sol à nu) constitue un terrain d'étude privilégié de la formation de la terre et de l'analyse des fossiles et des météorites. La saisonnalité du tourisme dans les déserts contribue à limiter la pression sur l'environnement à quelques mois, la variation importante des températures ne permettant pas l'organisation de voyages toute l'année. Toutefois, cette saisonnalité ne doit pas conduire à sous-estimer les perturbations irrémédiables que peut entraîner l'activité touristique, si elle n'est pas contrôlée et maîtrisée, sur ces milieux fragiles.

**S'il est bien géré, le tourisme peut avoir des retombées économiques et sociales positives pour les populations locales.** De nature saisonnière, il doit être considéré localement comme une activité économique complémentaire, qui doit contribuer à développer des activités qui s'inscrivent dans la durée (secteur du transport, de l'hôtellerie, de l'artisanat, de l'agriculture et des services).

Le tourisme peut contribuer à la conservation du patrimoine culturel en valorisant les connaissances, l'artisanat et les traditions culturelles des communautés locales, ce qui correspond également à l'une des attentes de la clientèle touristique dans les déserts.

Les habitants des déserts sont souvent contraints de s'exiler vers les villes, oubliant avec le temps et la distance leurs traditions et leurs savoirs. Les retombées économiques de ces activités peuvent contribuer à leur permettre de rester dans leur communauté et de devenir souvent les meilleurs ambassadeurs de ce patrimoine. Les traditions sont une source de revenus (artisanat, festival) et l'environnement, source de partage (guide, personnels des

parcs). Quand ces populations sont impliquées dans la gestion des parcs et réserves, leur savoir est largement mis à profit dans les aménagements d'infrastructures touristiques, la préservation des ressources naturelles, la gestion des sites culturels et l'accueil.

Le développement d'activités touristiques dans le désert peut être la source de deux types d'emplois :

- des emplois inhérents à toute activité touristique, pour lesquels les compétences requises ne sont pas liées aux spécificités des milieux désertiques : il s'agit des métiers permanents ou saisonniers liés aux agences réceptives (employés, mécaniciens, logisticiens), ou à l'accueil des touristes (personnel des offices de tourisme, des aéroports, des hébergements, des restaurants). Le niveau de formation est souvent le premier critère de sélection d'un employeur. Dans certaines régions, pour que ces emplois soient plus largement accessibles aux communautés locales, des programmes de formation doivent être mis en place et les transferts de compétences favorisés ; des efforts conjoints des acteurs publics et des opérateurs privés sont souvent alors nécessaires.
- des emplois directement liés aux spécificités des milieux désertiques et aux caractéristiques des activités touristiques qui s'y développent : chameliers, guides, cuisiniers, chauffeurs. Leur connaissance approfondie de l'environnement, leur adaptation au milieu et le partage de leur culture en font des intervenants indispensables. Les bénéficiaires de ces emplois doivent être en priorité les habitants de ces territoires.

Favoriser dans leur conception de circuits touristiques les emplois locaux permet aux tour opérateurs de contribuer à l'amélioration des conditions de vie locale et d'être soutenus par les communautés, mais aussi d'améliorer leur image auprès de la clientèle et, souvent, la qualité de leurs produits.



## DÉSERTS DU MONDE LES PLUS VISITÉS

### Amérique du Nord

- **Désert du Sonora**  
| Etats-Unis, Mexique  
| 310 000 km<sup>2</sup>
- **Désert Mojave**  
| Etats-Unis  
| 65 000 km<sup>2</sup>
- **Désert du Grand Basin**  
| Etats-Unis, Mexique  
| 490 000 km<sup>2</sup>
- **Désert de Chihuahua**  
| Etats-Unis, Mexique  
| 518 000 km<sup>2</sup>

### Europe

- **Désert d'Andalousie**  
| Espagne  
| 2 660 km<sup>2</sup>

### Amérique du Sud

- **Déserts d'Atacama et d'Uyuni**  
| Chili, Bolivie  
| 212 000 km<sup>2</sup>
- **Désert Côtier Péruvien**  
| Pérou  
| 140 000 km<sup>2</sup>
- **Désert de Patagonie**  
| Argentine  
| 418 600 km<sup>2</sup>

### Afrique

- **Désert du Sahara**  
| Maroc, Algérie, Tunisie, Mauritanie, Libye, Egypte, Mali, Niger, Tchad, Soudan  
| 5 660 000 km<sup>2</sup>
- **Désert de Somalie**  
| Somalie  
| 320 000 km<sup>2</sup>
- **Désert Danakil**  
| Erythrée, Ethiopie  
| 490 000 km<sup>2</sup>
- **Désert de Chalbi**  
| Kenya  
| 180 000 km<sup>2</sup>

## Asie

- |                         |                         |                           |                                       |
|-------------------------|-------------------------|---------------------------|---------------------------------------|
| ■ Désert du Taklamakan  | ■ Désert du Thar        | ■ Désert de Gobi          | ■ Déserts du Karakoum et de Kyzylkoum |
| Chine                   | Inde, Pakistan          | Mongolie, Chine           | Kazakhstan, Ouzbékistan, Turkménistan |
| 323 750 km <sup>2</sup> | 214 000 km <sup>2</sup> | 1 300 000 km <sup>2</sup> | 490 000 km <sup>2</sup>               |

## Moyen-Orient

- |                           |                        |
|---------------------------|------------------------|
| ■ Désert d'Arabie         | ■ Désert de Néguev     |
| Arabie Saoudite           | Israël                 |
| 2 300 000 km <sup>2</sup> | 12 000 km <sup>2</sup> |
| ■ Désert de Syrie         | ■ Désert du Sinaï      |
| Syrie                     | Egypte                 |
| 518 000 km <sup>2</sup>   | 61 000 km <sup>2</sup> |

## Océanie

- |                                   |                         |                            |
|-----------------------------------|-------------------------|----------------------------|
| ■ Désert du Kalahari              | ■ Grand Désert de Sable | ■ Désert de Great Victoria |
| Botswana, Namibie, Afrique du Sud | Australie               | Australie                  |
| 260 000 km <sup>2</sup>           | 360 000 km <sup>2</sup> | 423 751 km <sup>2</sup>    |
| ■ Désert du Namib                 | ■ Désert de Simpson     | ■ Désert de Gibson         |
| Namibie                           | Australie               | Australie                  |
| 94 000 km <sup>2</sup>            | 300 000 km <sup>2</sup> | 155 530 km <sup>2</sup>    |



## DIFFÉRENTS TYPES DE VOYAGES DANS LES DÉSERTS

Si les paysages désertiques sont multiples, tous n'offrent pas le même intérêt touristique. La qualité des paysages, la richesse des patrimoines naturels et culturels ainsi que l'accessibilité des zones sont des critères déterminants dans la création de produits touristiques.

La fragilité particulière des écosystèmes désertiques implique un seuil de tolérance au-delà duquel le nombre de touristes peut avoir un impact négatif sur les patrimoines culturels et naturels.

Le tourisme dans les déserts s'adresse à des clientèles en quête de solitude, d'authenticité, de cultures et de traditions, de rencontres avec les populations et de découverte de paysages vierges. La taille d'un groupe et le choix de son mode de déplacement doivent respecter des règles favorisant la qualité des rencontres, celle du voyage ainsi que la satisfaction de la clientèle.

Les manières de découvrir le désert sont nombreuses : en tourisme autonome ou en voyage organisé, dans le cadre de voyages culturels ou d'aventure, pour se dépasser physiquement, se détendre et se « retrouver », pour découvrir et apprendre, pour un jour ou pour plusieurs semaines.

### ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES

Dans le périmètre des lieux de villégiature, il est proposé des balades de quelques heures en quad ou à dos de chameau, des survols en avion, hélicoptère ou montgolfière, du trekking et parfois du rafting ou des promenades en bateau sur les lacs.

### CIRCUIT DE UN À TROIS JOURS

Ces circuits sont souvent proposés comme extension à un séjour résidentiel, ou dans le cadre d'un voyage de découverte d'un pays. Ils s'adressent à une clientèle peu expérimentée, qui réalise ainsi une première approche des déserts. Que la journée soit organisée au départ d'hôtels balnéaires ou oasiens (ex : Djerba, Aquaba, Ouarzazate, Alice Spring, Moab), d'un bateau de croisière (ex : Nil, Mer Rouge) ou d'un circuit de découverte (ex : Namibie : Sossusvlei, Etats-Unis : Death Valley, Chili : Atacama), ces circuits sont proposés dans des lieux d'hébergement locaux ou inclus dans le forfait du tour opérateur. Ils incluent parfois de courtes excursions en quad, à pied, à cheval, ou à dos de chameaux.

Généralement réalisés en véhicule, ces circuits sont accompagnés par des chauffeurs guides locaux, parfois coordonnés par un accompagnateur. La formation de ces personnels d'encadrement est aussi importante que la sensibilisation des voyageurs au respect des patrimoines et de l'environnement.

# « Seule reste l’empreinte de nos pas »

## **CIRCUIT À LA CARTE EN INDIVIDUEL, AUTO TOUR**

Ces circuits, souvent réalisés en autonomie, sont organisés avec le propre véhicule des touristes ou sur la base d’une location sans chauffeur avec réservation d’hébergement ou mise à disposition d’une logistique de camping. Ils sont réalisés par une clientèle autonome, ayant souvent une expérience des voyages. Ils se déroulent plus volontiers dans des pays où l’infrastructure routière, la législation et les contrats d’assurance le permettent. Ils sont ainsi très développés en Namibie, aux Etats-Unis ou en Australie.

Le tour opérateur, les loueurs de véhicule, les offices du tourisme et les autorités locales - lorsqu’il s’agit de circuits dans des aires protégées - peuvent jouer un rôle essentiel dans la sensibilisation de ces voyageurs. En effet, par leur ignorance et/ou l’absence de contrôle, les touristes peuvent, sans le savoir, causer des dégâts importants : manque de respect des communautés locales, utilisation excessive du bois et de l’eau, collecte d’espèces rares, dégradation de sites néolithiques, vidanges sauvages, hors-pistes inconsidérés, déchets abandonnés, pollution des puits et aussi non respect de la réglementation des parcs nationaux et des aires protégées.

## **CIRCUIT ACCOMPAGNÉ**

Ces circuits ont pour finalité essentielle la découverte du désert dans ses aspects culturels et naturels. Ils sont organisés et accompagnés par des tour opérateurs, le plus souvent spécialisés, qui s’appuient sur des partenaires locaux. Ils sont rarement résidentiels, et utilisent des logistiques de déplacement animales, pédestres ou motorisées. La clientèle est souvent composée de voyageurs souhaitant aller en dehors des sentiers battus et soucieux de l’impact de leur passage. La durée des voyages proposés, que sont les méharées, randonnées pédestres ou équestres, expéditions en 4X4, oscille généralement de quatre jours à trois semaines.

Ce type de voyage implique un recours important à la main d’œuvre locale, dont la connaissance du milieu désertique est particulièrement précieuse. Les retombées économiques de ce type de voyages profitent le plus souvent très largement et directement aux communautés locales d’où sont généralement issues les équipes d’encadrement.



## IMPACTS DU MODE DE DÉPLACEMENT

### QUEL EST L'OBJET ?

La conception des circuits, quelle que soit leur durée ou la clientèle concernée, influe directement sur l'impact positif ou négatif de la présence des touristes dans les déserts. Autrefois, les déserts attiraient un public de passionnés, avertis et préparés aux conditions de voyage. Leur impact sur l'environnement était faible et les bénéfices pour les populations locales se traduisaient par des niveaux de rémunération supérieurs, mais concernant moins d'emplois qu'aujourd'hui.

Depuis une dizaine d'années, le désert est devenu un produit touristique porteur de fantasmes et médiatisé, notamment en raison des rallyes automobiles qui ont parfois donné une image erronée des conditions de voyage. Parallèlement se sont développés de nouveaux comportements de touristes en quête de destinations « nature », de voyages en petits groupes caractérisés par le souhait de mieux comprendre les espaces traversés et de rencontrer les peuples qui y vivent.

En réponse à cette croissance de la demande de voyages dans les déserts et aux modifications des comportements de consommation (réduction de la durée des voyages, fractionnement des vacances), l'offre s'est orientée vers des circuits plus courts, plus lointains, moins chers, peu diversifiés, parfois au détriment de la qualité des prestations proposées. L'accessibilité aérienne s'est améliorée de manière continue avec l'apparition de vols charters desservant certaines régions désertiques.

Le tourisme dans les déserts est en plein essor. Pourtant, le seuil de tolérance du nombre de visiteurs est peu élevé dans ces écosystèmes. De la maîtrise du développement touristique (modes de déplacement, tailles des groupes, rapport qualité/prix équitable, etc.) dépend la pérennité de son attrait pour les voyageurs. Afin de pouvoir maintenir la croissance du tourisme dans les déserts, la conception des circuits, quelle que soit leur durée, doit intégrer des critères :

- D'impact minimum sur l'environnement à travers les modes de déplacement et la logistique.
- D'accès en harmonie avec les paysages traversés.
- De gestion des flux et des tailles de groupes.
- De distance parcourue et de temps passé sur les sites.
- De bénéfices directs et indirects pour les communautés locales.
- De qualité des contenus : voyages thématiques, compréhension des paysages et des peuples.





Par ailleurs, une reconnaissance préalable sur le terrain est indispensable.

Les randonnées à pied, à dos de chameau, d'âne ou de cheval sont, parmi les modes de déplacements possibles, ceux qui respectent le mieux l'ensemble de ces critères. Par contre, ils ne répondent pas tous aux attentes des clients, ni à leurs capacités physiques. De plus, des contraintes géographiques (qualité du paysage) et logistiques (hébergement, confort, durée) nécessitent l'usage, parfois exclusif, des véhicules motorisés. Ce mode de déplacement permet l'accessibilité du désert à un public plus large, parfois moins préparé et plus consommateur de sensations, particulièrement pour les circuits courts. Souvent réalisées au départ de zones touristiques importantes, leur conception et leur durée, si elles sont trop brèves, ne permettent pas toujours aux visiteurs d'appréhender la fragilité des déserts, de comprendre que la vie est partout et doit être préservée. La limitation des déplacements quotidiens, la vitesse réduite des véhicules ou l'utilisation d'autres modes de transport peuvent permettre de réduire localement la pollution de l'air, de préserver la qualité de la destination et de rendre le séjour de la clientèle plus agréable.

« Vous avez l'heure, nous  
avons le temps »

- Proverbe nomade



## VOYAGES MOTORISÉS DANS LES DÉSERTS

### POURQUOI M'EN PRÉOCCUPER ?

- L'excès de traces de véhicule dans les dunes et dans le sable, conséquence d'une conduite hors-piste excessive, déprécie la qualité du paysage et le sentiment de pureté recherchés par la clientèle.
- Réaliser un circuit en véhicule avec des conducteurs (chauffeurs-guides ou touristes) non sensibilisés à l'impact de la conduite hors-piste peut avoir pour conséquence la destruction involontaire de patrimoines néolithiques et naturels.
- L'emploi de chauffeurs-guides ne connaissant pas la zone visitée et sans expérience de conduite hors-piste fait courir des risques importants aux touristes, notamment en termes d'accident et de perte de l'itinéraire.
- Le développement de l'offre, la forte concurrence sur les prix, la croissance du nombre de touristes pourraient générer une pression économique trop forte sur les prestataires. La baisse du prix des prestations locales, l'augmentation de la capacité des véhicules et la réduction de leur entretien, la fatigue accumulée des chauffeurs présenteraient alors des risques pour la sécurité des voyageurs et la qualité du produit proposé.
- Respecter le code de la route permet d'éviter les contraventions, les poursuites judiciaires et réduit les risques d'accident.

### QUE PUIS-JE FAIRE ?

- Intégrer dans la conception de mes circuits en véhicule des promenades, même courtes, à pied ou à dos d'animal.
- Réduire les distances parcourues dans le programme en concertation avec mon partenaire local et allouer plus de temps à chaque arrêt et visite.
- Utiliser le véhicule comme un moyen de relier des sites dignes d'intérêt (sites néolithiques, cordons de dunes, paysages) et les découvrir à pied, afin de préserver leur beauté originelle vierge de trace.
- Intégrer dans la conception de mes circuits des thèmes sensibilisant les clients à la dimension du désert vivant : population, faune, flore, présence de l'eau.
- Informer ma clientèle de l'impact des mauvaises pratiques du voyage motorisé sur l'environnement.
- Sensibiliser ma clientèle à ne pas inciter les chauffeurs à conduire comme des pilotes de rallyes.
- Dans le cas de location de véhicule sans chauffeur (ex. voyages « vols et voiture inclus »), inciter mes clients à prendre le "Meet & Greet" à l'aéroport à leur arrivée lorsqu'il existe, et à suivre, lors de la remise du véhicule, une formation élémentaire sur les techniques de

conduite hors-piste respectueuses de l'environnement et sur les règles de sécurité à suivre en cas de panne.

- Responsabiliser mes guides accompagnateurs au contrôle de la conduite des chauffeurs.
- Contrôler le chargement des véhicules et réduire le nombre maximum de participants par véhicule.
- Soutenir les formations à la conduite en milieu désertique, incluant notamment l'impact de la conduite sur la sécurité, l'environnement et le patrimoine.
- Définir un cahier des charges précis en relation avec mon partenaire local qui comprenne un contrôle des distances parcourues par chaque véhicule, la consommation de carburant, le temps de travail des chauffeurs, un suivi précis de l'entretien des véhicules, un rapport des accidents et des pannes et un inventaire des pièces échangées.
- Suggérer aux représentants des pouvoirs publics, et autres groupes locaux, la mise en place de réglementations pour l'accès aux aires protégées et aux sites pour les véhicules motorisés.

### BONNES PRATIQUES EN ACTION

*Savannah guides est une association de guides touristiques professionnels répartis sur l'ensemble de la région du Nord Australien. Une de leurs actions principales consiste à former des guides à la conduite en zone désertique en mettant l'accent sur la sécurité et le respect de l'environnement.*

*Afin de limiter et contrôler l'impact touristique dans les régions désertiques du nord de l'Australie, un réseau de routes touristiques est proposé. La durabilité de ce tourisme motorisé relève de l'intérêt de tous et favorise la préservation de l'environnement.*





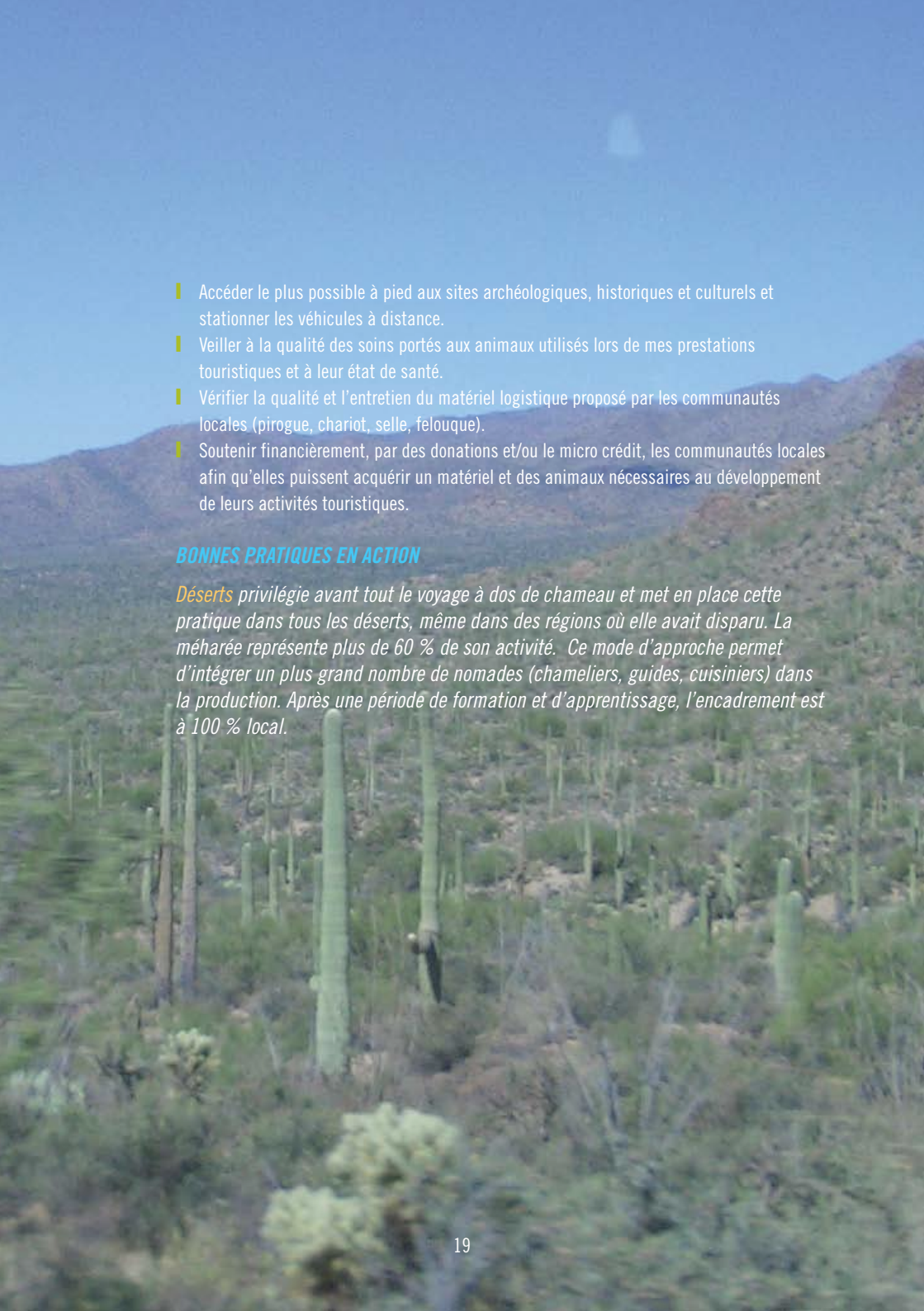
## DÉPLACEMENTS NON MOTORISÉS DANS LES DÉSERTS

### POURQUOI M'EN PRÉOCCUPER ?

- Utiliser un mode de « transport local » (chameaux, chevaux, pirogues, felouques) permet souvent de pérenniser un savoir-faire traditionnel en offrant une activité complémentaire aux communautés concernées.
- Organiser des voyages d'aventure (randonnée, méharée, chevauchée) sans encadrement local compétent et originaire de la zone parcourue fait courir des risques importants à ma clientèle.
- Profiter du manque d'expérience des communautés locales et de la saisonnalité de l'activité touristique pour rémunérer de façon inéquitable les services achetés occasionnellement (location d'animaux, guides locaux à la journée, accueil chez l'habitant) peut provoquer un rejet de toute forme de tourisme.
- Mettre en concurrence les communautés locales pour l'achat de services touristiques peut provoquer des conflits et ne participe pas à l'amélioration de la qualité des prestations.
- Organiser un voyage sans reconnaissance sur le terrain rend plus difficile la mise en place d'outils de sensibilisation de la clientèle et des partenaires locaux.
- L'absence de vérification de l'état de santé des animaux et de la fiabilité des moyens logistiques proposés par les communautés locales fait courir un risque à ma clientèle et peut donner l'impression de maltraitance animale.
- Fréquenter exagérément une région, sans permettre à l'écosystème de se régénérer, banalise la destination et donne à la clientèle le sentiment de voyager dans un désert très fréquenté. Les traces de l'activité humaine sont toujours très visibles dans les milieux désertiques, et ce pour une période très longue.
- Concevoir des circuits en s'appuyant uniquement sur les ressources naturelles nécessaires à la vie des communautés locales peut participer au surpâturage et à la déforestation et amplifier ainsi les effets de la désertification.

### QUE PUIS-JE FAIRE ?

- Etablir des liens durables avec les communautés locales dans l'achat de mes prestations touristiques en évitant la mise en concurrence systématique.
- M'assurer annuellement des possibilités de pâturages et de l'état des points d'eau dans les zones traversées par mes circuits ou partir en autonomie.
- Reconnaître préalablement le terrain avant toute mise en place de produits ou d'ouverture d'une région « vierge » au tourisme.
- Participer à des actions de nettoyage des sites fréquentés peut me permettre de maintenir la qualité des circuits et de valoriser mes produits auprès de ma clientèle.

- 
- Accéder le plus possible à pied aux sites archéologiques, historiques et culturels et stationner les véhicules à distance.
  - Veiller à la qualité des soins portés aux animaux utilisés lors de mes prestations touristiques et à leur état de santé.
  - Vérifier la qualité et l'entretien du matériel logistique proposé par les communautés locales (pirogue, chariot, selle, felouque).
  - Soutenir financièrement, par des donations et/ou le micro crédit, les communautés locales afin qu'elles puissent acquérir un matériel et des animaux nécessaires au développement de leurs activités touristiques.

### **BONNES PRATIQUES EN ACTION**

*Déserts privilégie avant tout le voyage à dos de chameau et met en place cette pratique dans tous les déserts, même dans des régions où elle avait disparu. La méharée représente plus de 60 % de son activité. Ce mode d'approche permet d'intégrer un plus grand nombre de nomades (chameliers, guides, cuisiniers) dans la production. Après une période de formation et d'apprentissage, l'encadrement est à 100 % local.*



## VOYAGES THÉMATIQUES

### POURQUOI M'EN PRÉOCCUPER ?

- La richesse du contenu thématique du circuit est l'un des moyens pédagogiques pour sensibiliser le visiteur au fait que, contrairement aux idées reçues, les déserts ne sont pas des espaces vides.
- Dans le cadre de voyages naturalistes, la présence humaine, la collecte d'échantillons, l'utilisation de véhicules et autres matériels d'observation, peuvent perturber des écosystèmes très sensibles.
- Concevoir un itinéraire dans une zone riche en sites néolithiques sans guide spécialisé et sensibilisé à leur protection peut être source de dégradation de ces témoignages.
- La passion de la clientèle des voyages spécialisés peut l'entraîner à des collectes ou à l'achat de vestiges historiques, d'espèces animales et végétales et détruire ainsi un patrimoine unique.
- Organiser un voyage à thème dans le respect des traditions de la région, en concertation préalable avec les communautés locales, permet d'éviter un choc culturel et offre une expérience particulière aux visiteurs.

### QUE PUIS-JE FAIRE ?

- Organiser mes circuits spécialisés avec des guides accompagnateurs qualifiés en m'appuyant sur les savoirs ancestraux des communautés locales.
- Sensibiliser les voyageurs au respect et à la valorisation du patrimoine naturel et culturel.
- Fournir aux voyageurs des informations précises sur les lois concernant l'exportation du patrimoine naturel, culturel et traditionnel.
- Interdire les photos avec flash et tout contact physique avec l'art rupestre.
- Mettre en place des programmes, des itinéraires et des codes de conduite spécifiques à ces voyages.
- Intégrer dans les documents de voyage des listes complètes d'interprétation de la faune et de la flore, avec notamment des informations sur la pharmacopée et les noms locaux.
- Soutenir les démarches des parcs nationaux et des autorités locales pour la conservation des espaces naturels, la lutte contre le trafic d'espèces protégées et le pillage de sites historiques.
- Mettre en place des plans de formations de guides spécialisés, propres aux voyages à thème.

## **BONNES PRATIQUES EN ACTION**

*Anangu Tours (Uluru-Australie) est le seul tour opérateur 100% aborigène dans cette région d'Australie. Les activités proposées incluent l'interprétation de l'art aborigène, la présentation des plantes médicinales, l'enseignement de la cueillette, la cuisine du bush et font partager leurs traditions et leur culture, qui figurent parmi les plus anciennes du monde.*

*Moki Treks (Montana, Etats-Unis) est spécialiste des voyages culturels indigènes. Ce sont les Indiens d'Amérique eux-mêmes qui conseillent les itinéraires dans un esprit d'authenticité. Moki Treks signe des accords avec ses partenaires afin d'acheter la nourriture localement, de soutenir financièrement les tribus qui reçoivent les groupes et également d'aider les Indiens à protéger leurs ressources naturelles et à sauvegarder leurs traditions menacées.*





## TOURISME DES DÉSERTS ET ENVIRONNEMENT

### QUEL EST L'OBJET ?

La faiblesse du couvert végétal, la rareté des ressources naturelles, l'absence d'humidité (accélérateur de biodégradabilité), la « nudité » des déserts rendent ces milieux très sensibles aux impacts liés à la fréquentation.

Le sentiment de liberté qu'inspirent le désert et ses horizons sans limite laisse parfois penser aux voyageurs que tout y est possible et sans conséquence sur l'environnement.

Le piétinement exagéré, l'utilisation abusive des ressources naturelles, des rivières et des lacs, la pollution des véhicules, les déchets abandonnés et les substances chimiques qu'ils contiennent et, plus généralement, la négligence ont tous un impact à divers degrés sur l'écosystème désertique et sa biodiversité.

Les pays développés consacrent des moyens à la protection de ces écosystèmes, c'est-à-dire à la mise en place d'une réglementation nationale ou locale, et à son application concrète. Le manque de moyens allié à l'immensité des territoires concernés dans d'autres pays ne permettent pas toujours la même vigilance.

Les professionnels du tourisme qui utilisent ces espaces ont une responsabilité professionnelle, alliée à un intérêt commercial, à préserver la biodiversité et éviter la pollution - souvent très visible - des sites désertiques. Ce respect est le garant du maintien de l'attrait touristique et relève donc de l'intérêt commercial des tour opérateurs ; il est également essentiel pour le futur des populations locales.

### POURQUOI M'EN PRÉOCCUPER ?

- Respecter le milieu de vie des populations locales, l'eau qu'ils boivent, la propreté de leur lieu de vie et leurs ressources premières, c'est assurer leur bien-être et encourager un échange durable.
- L'utilisation excessive de l'eau en milieu désertique n'est pas compatible avec sa rareté.
- Une pollution des eaux, directe ou par capillarité, peut la rendre impropre à la consommation humaine et animale.
- L'usage abusif du bois comme combustible peut amplifier les phénomènes de désertification.
- L'absence d'une logistique adaptée à la fragilité du milieu désertique peut engendrer des dégâts environnementaux et une pollution visuelle, incompatible avec la satisfaction des voyageurs en recherche de la pureté symbolisée par le désert.



<< Ce qui embellit le désert, dit le Petit Prince, c'est qu'il cache un puits quelque part. >>

Antoine de Saint Exupéry

- | L'impact d'un tourisme peu soucieux de ses déchets passe souvent par des campagnes coûteuses de nettoyage ou de replantation. Pour les financer, des taxes, parfois importantes, demandées aux visiteurs peuvent augmenter le coût d'accès aux sites, et donc le prix du voyage.

### QUE PUIS-JE FAIRE ?

- | Remettre à mes clients directement ou via l'équipe d'accompagnement, un document de sensibilisation aux conséquences de leurs gestes sur l'environnement désertique.

### RESSOURCES NATURELLES (EAU ET BOIS)

- | Empêcher le souillage de l'eau (nappes, rivières et lacs) par le savon et toute substance chimique.
- | Encourager l'utilisation d'eau purifiée, plutôt que d'eau minérale en bouteille plastique.
- | Partir en autonomie d'eau si son acquisition en cours de voyage présente une menace pour l'approvisionnement des populations locales ou pour l'environnement.
- | Favoriser l'utilisation du gaz au lieu du bois pour la cuisine.
- | Utiliser le feu pour des besoins limités à l'essentiel, en se limitant à l'usage du bois mort.

### DÉCHETS

- | Instaurer un système de toilettes sèches et/ou utiliser un briquet pour détruire les papiers hygiéniques.
- | Encourager la clientèle à ramener les déchets toxiques : piles usagées, tubes de pommade, aérosols, emballages de pellicules photos, dans leur pays d'origine.
- | Diminuer les résidus et inciter la clientèle à laisser les emballages superflus des équipements et de la nourriture chez eux avant le voyage.
- | Informer et mettre à disposition de la clientèle les moyens de gérer les déchets : conseils, tri, sacs poubelle.
- | La mise en place et le respect de zones inaccessibles aux véhicules et interdites aux campements peuvent être des moyens de protéger le patrimoine naturel et de préserver la qualité du produit touristique.
- | Ramener et trier, en cas de panne ou d'accident sur le terrain, les pièces échangées, les huiles ou autres substances chimiques liées au véhicule.
- | Nettoyer les véhicules lorsque l'eau est en quantité suffisante, en utilisant des produits détergents biodégradables.

## BONNES PRATIQUES EN ACTION

*Desert Knowledge Australia soutient des projets dans les déserts dans l'intérêt des populations locales et de la protection des patrimoines en élaborant et en mettant en œuvre des actions visant à soutenir les projets économiques fiables et créateurs d'emplois pour les populations des déserts.*

*La Ruta de Sonora Ecotourism Association (Etats-Unis/Mexique) est le résultat d'une volonté commune de ces deux pays de protéger le patrimoine culturel et naturel du désert de Sonora tout en favorisant le tourisme, source de revenus indispensable pour la protection du patrimoine et pour l'économie locale.*

*Hotelplan finance la construction de systèmes traditionnels d'accès à l'eau et de 5 puits au Rajasthan et en Inde, fournissant en eau potable 5 000 individus et 25 000 têtes de bétail.*

### L'EAU VISIBLE ET CACHÉE

- L'oasis est le témoin d'une résurgence d'eau naturelle ou induite. La pérennité des oasis dépend du niveau des nappes souterraines, du mode de prélèvement de l'eau, de la présence de terres cultivables et d'un couvert végétal (palmeraies) qui le protège des vents et de la chaleur. Habitations, jardins, puits, pâturages nomades et sédentaires s'y côtoient.
- Les puits sont essentiels à la pérennité de la vie nomade. La fréquentation touristique ne doit pas entraîner une utilisation excessive de l'eau.
- Certains déserts sont traversés par des cours d'eau permanents, sources et lieux de vie (par exemple : le Nil, le Niger, le Tigre et l'Euphrate). Leur utilisation touristique doit respecter les bonnes pratiques en matière de retraitements des eaux usées, afin de ne pas s'ajouter aux pollutions déjà existantes.

### DÉCHETS DANS LE DÉSERT

Le terme de “biodégradable” n’a presque plus de sens dans les milieux désertiques tant la décomposition des matières organiques est longue. A titre d’illustration, voilà une indication du temps moyen nécessaire pour que disparaissent quelques déchets “classiques” dans la plupart des régions du monde :

■ Feuille de papier	2 à 4 semaines
■ Peau de banane	3 à 5 semaines
■ Boîte de pellicule photo	20 à 30 ans
■ Semelle de chaussures	50 à 100 ans
■ Boîte de conserve	80 à 100 ans
■ Canette en aluminium	200 à 400 ans
■ Bouchon en plastique	450 ans

Ces temps sont à multiplier par 10 ou par 1000 dans le désert.





## SE LOGER ET SE NOURRIR DANS LES DÉSERTS

### QUEL EST L'OBJET ?

Les hébergements dans les zones habitées que sont les oasis, les villes d'arrivée des avions ou le long des routes goudronnées, sont souvent les portes d'accès au désert des circuits et excursions. Plus les pays sont des destinations touristiques majeures (Egypte, Maroc, Tunisie, Jordanie, Emirats Arabes Unis, Australie, Chili ou encore Etats-Unis), plus l'offre d'hébergements résidentiels dans le désert ou à sa périphérie est importante et sophistiquée. Pour ce type de prestation, les recommandations du « Guide de Bonnes Pratiques, pour une bonne gestion des questions environnementales et sociales dans le secteur de l'hébergement touristique » sont particulièrement adaptées ([www.toinitiative.org](http://www.toinitiative.org)).

Le choix de l'hébergement et de la restauration au cœur des déserts repose sur l'adéquation entre le nombre de visiteurs et d'habitants, les ressources naturelles disponibles (l'eau notamment), la fragilité du milieu et le potentiel d'activités dans un périmètre proche. Un voyage dans le désert se pratique souvent de façon nomade, avec une logistique d'hébergement (ex : tentes, matelas) et de restauration transportée par des animaux (ex : chameaux, dromadaires, yacks, mules ou chevaux) ou par des véhicules. Par ailleurs, et afin de répondre à l'élargissement de ce marché touristique à des clients moins « aventureux » et en quête de davantage de confort, selon les régions, des camps fixes de petite capacité, de moyenne et haute gamme, se sont développés ou commencent à se développer.

### POURQUOI M'EN PRÉOCCUPER ?

- L'inadéquation d'un type d'hébergement par rapport aux ressources naturelles disponibles et aux infrastructures locales peut avoir un impact négatif sur l'environnement et la qualité du paysage.
- Le manque de respect des règles élémentaires d'hygiène alimentaire peut dévaloriser la qualité de la prestation ainsi que la réputation du tour opérateur et de la destination.
- L'utilisation répétée des mêmes emplacements de campement a un impact négatif sur les ressources naturelles : eau, bois et pâturages dans le cas d'usage d'animaux de bas et de monte.
- Utiliser, lorsqu'ils sont aussi produits et disponibles localement, des produits importés ne favorise pas le développement de l'activité économique.
- Au cours d'un circuit, une politique inadaptée d'achat (ex : viande fraîche, produits maraîchers) auprès des populations locales peut déséquilibrer la petite économie locale, si la production n'est pas suffisante.
- L'absence d'une organisation de traitement des déchets dus au passage des groupes de touristes génère une pollution nuisible au maintien de la qualité du circuit.





## QUE PUIS-JE FAIRE ?

- Mettre à disposition de ma clientèle séjournant dans des hôtels des documents d'information sur les conditions de voyage spécifiques aux déserts.
- Sensibiliser et former le personnel responsable de la restauration aux règles d'hygiène alimentaire.
- Inciter ma clientèle à un usage parcimonieux de l'eau, à ne pas se laver près d'un point d'eau (puits, guelta, barrages communautaires), ni à s'y baigner.
- Favoriser les hébergements équipés de systèmes d'exploitation ayant un impact minimum sur l'environnement.
- Privilégier le choix d'hébergement dans des camps semi-permanents intégrés dans le désert permet d'offrir une prestation de qualité cohérente avec le milieu.
- Sélectionner les hébergements qui, s'appuyant sur des communautés locales, soutiennent des projets d'amélioration des conditions de vie : accès à l'eau, à la santé et à l'éducation.
- Encourager l'usage de toilettes chimiques ou toilettes « sèches » dans les campements résidentiels, et celui d'un trou pour les campements itinérants, un briquet pouvant détruire les papiers hygiéniques, sauf en cas de risque de feux de brousse.
- Privilégier l'achat de denrées alimentaires produites localement lorsque la logistique du voyage le permet, et, dans tous les cas, limiter le plus possible les emballages non biodégradables et la vaisselle jetable.
- Effectuer au cours du voyage, lorsque cela est possible, une partie des achats de denrées fraîches auprès des communautés locales à un prix juste et en quantités adaptées.
- Mettre en place une logistique de cuisine utilisant le gaz, réservant le bois pour des préparations traditionnelles.
- Eviter la fourniture de bouteilles d'eau minérale et privilégier, autant que possible, la purification de l'eau puisée.
- Former le personnel de logistique des circuits itinérants au tri des déchets :
  - déchets consommables par la faune domestique ou sauvage
  - déchets à brûler (en cas d'absence de système de retraitement des déchets dans la ville de fin du circuit) : papiers, cartons, serviettes hygiéniques et emballages plastiques non toxiques
  - déchets indestructibles et toxiques : ramener boîtes de conserve et médicaments dans le pays de départ.

## **BONNES PRATIQUES EN ACTION**

*Le projet « Les routes des Ksour », mené par le Programme des Nations Unies pour le Développement, le Gouvernement algérien et l'UNESCO, propose la promotion d'un tourisme durable dans les régions du sud algérien. Le projet emprunte les antiques routes commerçantes du Sahara au travers des sites de Taghit, Beni Abbès, Timimoun, Aghlad, Tinerkouk, Charouine, Guentour, Témacine, Malika et Metlili. Il vise essentiellement à renforcer les capacités des populations et des autorités locales à travers des actions de sensibilisation, de formation, de réhabilitation du patrimoine architectural traditionnel et de préservation de l'environnement basées sur une approche participative avec les acteurs locaux.*

*Kel 12, tour opérateur italien, a développé un programme spécifique pour la gestion des déchets pour les excursions dans le désert. Ce programme vise à augmenter la connaissance des clients sur la gestion des déchets, leur sélection et leur enlèvement. Une des actions développées porte sur la limitation de l'usage du plastique et des produits non recyclables en utilisant notamment des jerrycans d'eau pour remplir les bouteilles.*

*Le camp de Ger d'Arburd Sand en Mongolie est entièrement démontable, il est semi permanent et s'intègre dans le milieu avec une capacité maximale de 20 personnes, restant dans un seuil de tolérance adapté. En outre, les toilettes sont de type « long-drop » permettant une décomposition naturelle, les douches étant installées à l'écart de tout point d'eau, afin d'éviter les pollutions.*





## PRESTATAIRES ET FOURNISSEURS LOCAUX

### QUEL EST L'OBJET ?

L'ensemble de la chaîne du tourisme est concerné par l'impact social et environnemental des voyages dans le désert : le client, le tour opérateur, le prestataire et les fournisseurs locaux (hôteliers, transporteurs, loueurs de voiture, guides, accompagnateurs, équipe logistique, etc.) ainsi que les collectivités locales et organismes concernés.

La sensibilisation des voyageurs à un tourisme plus respectueux est essentielle, car ce sont eux qui choisissent l'organisateur de leurs vacances et la manière dont ils voyagent. Les tour opérateurs, de leur côté, en adoptant une politique de production de voyages respectueuse de l'environnement et facteur de développement durable, ont un rôle d'entraînement qui peut « faire la différence ».

Le partenaire local, représentant du voyageur, maîtrise l'ensemble des prestations terrestres : son engagement est la clé de voûte du tourisme durable dans les zones désertiques. Il a un rôle essentiel dans la juste répartition des retombées économiques et sociales liées à l'activité touristique. Il doit être convaincu, et non contraint, de la nécessité et de l'intérêt économique de cette approche du tourisme.

Ses représentants et fournisseurs locaux traduisent, au quotidien et sur le terrain, sa démarche pour la conservation des milieux naturels traversés et la protection des sites historiques et culturels.

La qualité des rapports économiques et contractuels entretenus entre tous les acteurs de cette chaîne est majeure pour que le tourisme soit véritablement équitable.

### POURQUOI M'EN PRÉOCCUPER ?

- Le poids de l'activité touristique dans l'économie de certaines destinations désertiques peut être contraire aux principes du développement durable si les rapports économiques entre les acteurs ne sont pas équitables.
- Le choix d'un prestataire réalisé uniquement sur la base du rapport « bas prix – qualité de service – gros volume de clients » peut avoir des conséquences négatives sur l'environnement (dépassement du seuil de tolérance) et la qualité à terme des prestations.
- L'absence de sensibilisation et de formation des acteurs du tourisme à la fragilité des écosystèmes désertiques peut se traduire par une incompréhension de la nécessité (durabilité) et de l'intérêt (qualité et pérennité du produit) de leur protection.





- La conception de produits touristiques standardisés, sans renouvellement de parcours, peut induire une banalisation du travail, une fréquentation excessive et répétitive et une baisse de la qualité du produit.

### QUE PUIS-JE FAIRE ?

- Sensibiliser et fédérer mes concurrents dans des actions déontologiques afin de maintenir un juste niveau de contractualisation avec les prestataires.
- Utiliser mon poids économique, malgré la pression de la concurrence, pour maintenir un niveau de prix équitable et valoriser auprès de mes clients ce type de démarche.
- Sélectionner uniquement des prestataires disposant de l'ensemble des agréments légaux pour exercer leur activité.
- Privilégier un prestataire local originaire (ou résident de longue date) du pays et/ou de la région qui réinvestit ses bénéfices dans le pays.
- Privilégier un prestataire local indépendant, dont le rapport qualité/prix des prestations lui permet d'offrir une juste rémunération à ses employés permanents ou saisonniers ainsi que des conditions de travail décentes.
- Soutenir mes prestataires pour qu'ils mettent en place un programme de formation auprès de leurs fournisseurs et personnels sur l'importance de la conservation du patrimoine naturel, culturel et historique.
- Soutenir mes prestataires dans la mise en place d'une organisation logistique aussi peu polluante que possible : véhicules récents et entretenus, cuisine au gaz plutôt qu'au bois, gestion des déchets.
- Conditionner l'augmentation du prix des services payés à mon prestataire à l'amélioration des conditions environnementales et/ou sociales de l'exécution de ses prestations.
- M'impliquer avec mon prestataire, et avec ma clientèle lorsque c'est possible, dans des projets touchant à la protection de l'environnement et à l'amélioration des conditions de vie des communautés visitées.



**PRINCIPAUX ÉLÉMENTS D'UN PRODUIT TOURISTIQUE DANS LE DÉSERT  
ET TYPES DE PRESTATAIRES ET FOURNISSEURS**

« Ingrédients » d'un produit touristique dans le désert	Prestataires et fournisseurs
<i>Transports</i> Aller et retour	<ul style="list-style-type: none"> <li>▮ Compagnies aériennes régulières ou charters</li> <li>▮ Bateaux de croisières</li> <li>▮ Transporteurs (compagnies privées ou publiques)</li> </ul>
<i>Hébergements</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>▮ Hébergement en début et fin de circuits</li> <li>▮ Camp semi permanents</li> <li>▮ Logistique de campements itinérants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▮ Tour opérateurs</li> <li>▮ Hôteliers et propriétaires d'hébergements</li> <li>▮ Prestataires</li> <li>▮ Familles locales propriétaires des camps</li> <li>▮ Equipes de logistique</li> </ul>
<i>Restauration</i> Nourriture et boissons	<ul style="list-style-type: none"> <li>▮ Restaurants et bars, épicerie de gros, producteurs agricoles, pêcheurs, marchés locaux, boulangers, bouchers, communautés locales, etc.</li> <li>▮ Cuisiniers, serveurs, aide cuisiniers</li> </ul>
<i>Transports terrestres</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▮ Loueurs de véhicule avec ou sans chauffeur, stations essence</li> <li>▮ Prestataires locaux propriétaires de leurs véhicules</li> <li>▮ Chauffeurs, guides</li> </ul>
<i>Services terrestres</i>	Représentants du prestataire et fournisseurs locaux : <ul style="list-style-type: none"> <li>▮ Propriétaires de chameaux, de chevaux et autres modes de déplacement naturel</li> <li>▮ Nomades chargés des activités (randonnée, observation faune et flore, etc.)</li> <li>▮ Guides et accompagnateurs locaux</li> </ul>
<i>Événements culturels et récréatifs</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▮ Fournisseurs divers : montgolfière, sortie en quad, felouque, VTT, etc.</li> <li>▮ Populations locales impliquées dans des représentations culturelles</li> </ul>
<i>Ressources environnementales, culturelles et traditionnelles</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▮ Autorités publiques</li> <li>▮ Gestionnaires d'aires protégées et de parcs</li> <li>▮ Associations locales, internationales et ONG</li> </ul>



### **BONNES PRATIQUES EN ACTION**

*Dans un souci de protection de l'environnement, **Wilderness Safaris** a racheté les quotas de chasse auprès des autorités afin que les territoires qui entourent ses campements soient protégés.*

***Atalante**, son prestataire Mauritanien Trab Chinguetti et la société française Serpol ont mis en place un système de collecte, de tri et de retraitement des déchets pour la commune de Chinguetti (patrimoine de l'Unesco).*

***Allibert** et l'association « **Désert pur** » regroupant leurs guides mauritaniens, organisent également des opérations de collecte des déchets à Terjit, Ouadane et Chinguetti, villes de l'Adrar.*

***Kel 12** a développé des formations professionnelles pour les guides locaux. Les guides locaux et les accompagnateurs du voyageur apprennent également les uns des autres et se forment réciproquement sur les différents aspects environnementaux, sociaux, culturels et économiques de la destination.*



## CONTRIBUTION AU DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS LOCALES

### QUEL EST L'OBJET ?

L'activité touristique est une source importante de développement économique régional et national. Elle est créatrice de besoins en hébergements, en alimentation, en déplacements, en main d'œuvre, en artisanat, en valorisation des patrimoines culturels et naturels qui constituent autant d'opportunités d'amélioration des conditions de vie locales. Elle nécessite également le développement d'infrastructures dont doivent pouvoir bénéficier les communautés locales.

Un nomade touareg de l'Aïr au Niger n'a pas les mêmes ressources économiques qu'un fermier australien du désert de Simpson, ou qu'un nomade mongol du désert de Gobi. L'impact du tourisme sur ces écosystèmes et ces peuples ne sera pas le même non plus.

Si les populations vivant dans les déserts des pays développés sont sédentaires et socialement intégrées, certaines communautés originelles (Amérindiens d'Amérique du Nord, Aborigènes d'Australie) y sont souvent confrontées à la pauvreté et au chômage. Dans les pays en développement, les conditions de vie difficiles, associées à l'évolution climatique de ces dernières années et à la désertification, ont amplifié les phénomènes de déplacements de ces populations vers les zones urbaines et leur déracinement culturel.

La saisonnalité de l'activité touristique dans les déserts, la valorisation de savoir-faire ancestraux et l'augmentation de l'activité maraîchère traditionnelle peuvent permettre à ces populations de continuer à vivre selon leurs traditions tout en bénéficiant de retombées économiques. Le tourisme peut être à la fois un outil de développement et de préservation de l'environnement, en contribuant à la lutte contre la pauvreté et l'exode rural, en valorisant les patrimoines naturels, culturels et traditionnels et en favorisant la fraternité entre les peuples.

### POURQUOI M'EN PRÉOCCUPER ?

- Une fréquentation motorisée excessive peut détruire des pâturages qui, dans le milieu désertique, s'étendent sur de larges surfaces, et être ainsi un facteur d'aggravation de l'exode rural.
- La consommation journalière des touristes, très largement supérieure à celle des communautés locales, peut conduire à l'épuisement de certaines ressources naturelles : bois, nourriture, eau dont les communautés locales ont besoin pour survivre.
- L'acquisition du patrimoine néolithique (outils et fossiles) et naturel (espèces vivantes) encourage le pillage des sites et la destruction de la biodiversité.

- 
- L'importation d'un artisanat non originel conduit à la banalisation du savoir-faire artisanal.
  - La présence de voyageurs aux comportements irrespectueux comme la tenue vestimentaire, les photographies, les gestes inappropriés, peuvent favoriser l'éclatement des structures familiales et claniques.
  - Le don inapproprié de « cadeaux » (bonbons, stylos, argent, tee-shirts et casquettes, etc.), à des enfants notamment, favorise le développement de la mendicité et place ensuite les touristes dans une situation inconfortable.

### QUE PUIS-JE FAIRE ?

- Prévoir dans la conception de mes circuits des déplacements en groupes réduits (15 à 20 personnes maximum).
- Former mes chauffeurs à une conduite respectueuse et mesurée : rouler dans les traces, modérer l'allure à l'approche des villages et campements.
- Inclure dans mes circuits en véhicule quelques heures à dos de chameaux, d'ânes ou de chevaux loués à des communautés locales vivant à l'écart des flux touristiques. Favoriser, à compétences égales, l'emploi de personnel issu des communautés locales.
- Sensibiliser ma clientèle à transformer leurs « cadeaux » en dons pour des associations locales de développement et de conservation de la culture et de l'environnement, des écoles, des dispensaires pour les aider à réaliser des projets.
- Encourager ma clientèle à l'achat d'artisanat produit localement.
- Sensibiliser ma clientèle aux conséquences de l'achat du patrimoine néolithique et naturel, et les avertir des risques légaux encourus (législation locale, nationale et internationale).
- Introduire dans la conception de mes circuits des événements culturels traditionnels favorisant la conservation de ces patrimoines.
- Sensibiliser ma clientèle au respect du patrimoine naturel et culturel des communautés locales : photo, tenue vestimentaire et comportement.
- Sensibiliser les populations à l'accueil : compréhension interculturelle (attentes des touristes), hygiène, alimentation adaptée.
- Intégrer dans le plan de formation de mon personnel une sensibilisation au respect des cultures, des populations d'accueil et à la préservation du patrimoine naturel et culturel local.

## BONNES PRATIQUES EN ACTION

Le camp de Damaraland de *Wilderness Safari* en Namibie, s'approvisionne localement en produits frais, le service de blanchisserie est assuré par les habitants des villages voisins ainsi que la maintenance des routes et le gardiennage du parc. À l'exception du gérant du Lodge et d'un guide, le personnel est uniquement constitué d'habitants des communautés voisines qui sont employés dans le camp sans aucune expérience préalable et sont pris en charge par le département de formation de Wilderness Safaris. En complément, Wilderness Safaris reverse directement aux communautés 10% du revenu du Lodge.

*Kwandwe Private Game Reserve South Africa* (Afrique du Sud) a restauré 50 000 acres le long de la Great Fish River : les barrières ont été retirées, et les fermes transformées en logements. Les activités proposées sont des safaris animaliers avec guides locaux qualifiés, la visite d'une communauté locale proche, un tour historique et archéologique de la région.

*Voyages* (Australie) a fourni le terrain et les infrastructures nécessaires pour ouvrir le premier collège aborigène traditionnel autonome (Nyangatjatjara College).

Le but de la *Fondation Mutitjulu* (Australie) est de réduire la pauvreté, d'améliorer les conditions de santé, le niveau d'éducation et d'offrir des formations d'emplois d'avenir pour cette petite communauté de 300 habitants voisine d'Uluru.

L'association *Amitié Franco Touareg* a pour but de favoriser les relations amicales, culturelles et solidaires entre les peuples de langue française et les nomades sahariens. Créée par des voyageurs, elle suit, soutient et contrôle la réalisation des projets de développement financés par 6% des recettes des voyages réalisés par l'intermédiaire de Croq'Nature, en partenariat avec les associations locales.





## ENCADREMENT DES VOYAGES DANS LES DÉSERTS

### QUEL EST L'OBJET ?

La sensibilisation de la clientèle est essentielle pour améliorer les pratiques en matière de tourisme durable dans les déserts. L'amélioration ne pourra être réellement efficace que si, lors de la production du voyage, encadrement et logistique prolongent cette démarche. Médiateur entre les clients et les réalités du terrain, le personnel d'encadrement doit s'adapter aux attentes des touristes, aux contextes humains et environnementaux, ainsi qu'aux contraintes logistiques et climatiques.

Les déserts sont des milieux particulièrement difficiles à découvrir sans équipe d'encadrement issue des communautés locales. Sans aide, il est facile de s'y égarer et de ne pas y trouver les ressources nécessaires à la survie. Cette connaissance unique et traditionnelle des habitants des déserts fait partie intégrante de la qualité des relations tissées avec les touristes.

Cependant, l'absence de qualification et d'expérience dans les techniques d'encadrement touristique, le fait de ne pas parler la langue des visiteurs ou de ne pas comprendre leurs attentes, peuvent représenter des freins à l'emploi de personnel local.

La formation des équipes d'encadrement est essentielle à plusieurs titres : pouvoir transmettre à la clientèle une information juste et précise sur l'environnement désertique, veiller au respect des bonnes pratiques par les touristes et transformer des savoir-faire ancestraux en métiers pérennes.


Le représentant du tour-opérateur doit être un médiateur entre l'équipe locale, l'environnement et ses clients. Il identifie les compétences, assure une transmission de savoirs et a un rôle de formateur.

Les professionnels du tourisme ont tout intérêt à s'investir dans ce processus de formation, s'ils veulent augmenter leur engagement dans un tourisme durable et la qualité de leurs produits.

### POURQUOI M'EN PRÉOCCUPER ?

- L'absence d'encadrement issu des communautés locales, dont l'un des savoir-faire est la connaissance du milieu, peut nuire à la qualité et à la sécurité du voyage. Dans les milieux désertiques, un guide originaire de la région est indispensable.
- Le défaut d'information du tour opérateur sur les conditions de travail des équipes locales, si celles-ci sont considérées comme injustes par les clients, peut nuire à sa réputation.



- 
- Un niveau de compétence insuffisant des guides-accompagnateurs locaux, notamment dans l'accueil des touristes, la pratique de leur langue et la connaissance de leur culture, peut rendre nécessaire l'acheminement aux frais du tour opérateur d'un accompagnateur de leur pays, alourdissant le coût d'organisation du voyage.
  - L'envoi systématique de guides-accompagnateurs ou chauffeurs-guides non originaires de la zone peut conduire à un rejet des touristes par les communautés locales et générer une insatisfaction de la clientèle.
  - L'absence de formation du personnel d'encadrement dans les domaines de la gestion des ressources naturelles, du respect de l'environnement et du patrimoine peut générer des incohérences entre les engagements du tour opérateur et la réalité du produit offert, mais peut également constituer un danger pour la préservation de l'objet même du voyage : le désert.

### QUE PUIS-JE FAIRE ?

- Profiter de la présence des membres de mon entreprise sur le terrain (accompagnement de groupes, négociation annuelle, reconnaissance de parcours, etc.) pour sensibiliser les équipes d'encadrement aux règles élémentaires de gestion des ressources naturelles et de respect du patrimoine.
- Favoriser la venue dans mon pays de guides accompagnateurs locaux, afin de faciliter la connaissance et la compréhension des différences culturelles.
- Former les guides accompagnateurs aux techniques de médiation permet que leurs recommandations soient respectées par les clients.
- Veiller à constituer, avec mon prestataire, des équipes d'encadrement de langues complémentaires, afin que la langue parlée par les touristes ne soit pas un frein à l'embauche de personnel local.
- Financer des cours de langue pour les guides accompagnateurs locaux afin d'éviter l'envoi de guides extérieurs et d'améliorer leur rémunération.
- Favoriser, dans le respect des traditions, la présence des femmes dans les équipes d'encadrement (ex : des femmes sont cuisinières pour des circuits de randonnée chamelière en Mauritanie)
- Privilégier l'embauche de guides-accompagnateurs diplômés, si une formation adéquate existe dans le pays d'accueil.
- Privilégier l'embauche d'un personnel local (de la zone concernée) à compétences requises égales.
- Apporter mon expertise et celle de mon personnel à des projets de développement

touristique menés dans des aires protégées : accueil et accompagnement d'un groupe de voyageurs, attentes des touristes, gestion d'un itinéraire, etc.

- Soutenir, dans les pays d'accueil, des projets liés à la formation aux métiers du tourisme.
- Prévoir un plan de formation de l'équipe d'encadrement :

Thèmes	Contenu	Destinataire
Règles d'hygiène corporelle et alimentaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Lavage de main avant les repas, hygiène féminine...</li> <li>- Capacité à aborder ces sujets parfois délicats</li> <li>- Utilisation parcimonieuse et non polluante des points d'eau</li> </ul>	Guide-accompagnateur et chauffeur-guide
Gestion des ressources naturelles	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Gestion de l'eau et du bois</li> <li>- Traitement de l'eau</li> <li>- Utilisation du gaz lorsque disponible</li> </ul>	Cuisinier
Respect de l'environnement	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Tri des déchets</li> <li>- Respect par la clientèle</li> </ul>	Guide-accompagnateur et cuisinier
Patrimoines culturels et naturels	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaissance et respect des règles et lois en vigueur</li> <li>- Respect par la clientèle</li> <li>- Conduite des véhicules respectueuse</li> </ul>	Guide-accompagnateur  Chauffeur-guide
Rapports avec les populations locales	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Comportement vestimentaire</li> <li>- Usage de la photo ou de la vidéo</li> <li>- Usage du cadeau</li> <li>- Achat d'artisanat</li> </ul>	Guide-accompagnateur et chauffeur-guide
Connaissance des attentes des touristes	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Compréhension interculturelle</li> <li>- Capacité à dire non</li> </ul>	Guide-accompagnateur

## BONNES PRATIQUES EN ACTION

*Dynamic Tours (Maroc) a développé une charte pour les guides de montagne et de désert, l'objectif étant de les responsabiliser aux questions d'environnement, à l'impact économique du passage d'un groupe dans une région, au développement social que cela peut apporter, ainsi qu'au financement de projets de protection d'espèces naturelles et du patrimoine.*

*Le Ministère du tourisme algérien a mis en place, pour des raisons de sécurité et d'encadrement des voyageurs indépendants, une obligation de recourir, pour tout déplacement touristique, à une agence de tourisme nationale qui met à disposition un guide-accompagnateur. Cette initiative a permis notamment de lutter contre le pillage de sites néolithiques.*

*Plusieurs documents de sensibilisation sont diffusés par les tour opérateurs français : « Respect du désert » sensibilise les clients voyageant dans les déserts sahariens et du Moyen-Orient au respect de certaines règles de comportement vis-à-vis des populations, de l'environnement et du patrimoine. Il est l'extension d'un document plus large : « La Charte Ethique du Voyageur », diffusé notamment par Lonely planet, Trek magazine et Atalante.*

## SOURCES D'INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

### ORGANISMES

#### CONVENTION DES NATIONS UNIES SUR LA LUTTE CONTRE LA DÉSERTEFICATION (UNCCD)

<http://www.unccd.int>

La Convention sur la lutte contre la désertification vise à favoriser la mise en oeuvre d'actions pour combattre la désertification et pour promouvoir le développement durable au niveau international.

L'instrument financier de la Convention est le Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification : <http://www.gm-unccd.org/french/about/index.htm>

Dans le cadre de l'Année internationale des déserts et de la désertification (2006), la Convention a créé un site web dédié : <http://www.iydd.org/>.

#### L'INSTITUT SONORA/THE SONORAN INSTITUTE – THE SONORAN DESERT PROGRAMME

<http://www.sonoran.org/>

Cette organisation collabore avec les populations locales pour conserver et restaurer d'importants paysages naturels, comme le désert de Sonora qui fait l'objet d'un partenariat entre les Etats-Unis et le Mexique.

#### THE DESERT KNOWLEDGE COOPERATIVE RESEARCH CENTRE (DK-CRC)

<http://www.desertknowledge.com.au>

Ce réseau national de recherche vise à lier les connaissances locales et indigènes à la science et l'éducation pour améliorer les conditions de vie dans les déserts.

#### PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT (PNUD) - CENTRE DE DÉVELOPPEMENT DES ZONES ARIDES

<http://www.undp.org/drylands/>

Ce centre thématique situé à Nairobi est spécialisé dans l'assistance aux pays qui luttent contre la pauvreté dans les régions du monde touchées par la sécheresse.

#### CONVENTION SUR LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE - GUIDELINES ON BIODIVERSITY AND TOURISM DEVELOPMENT

[www.biodiv.org/programmes/socio-eco/tourism/](http://www.biodiv.org/programmes/socio-eco/tourism/)

Ces lignes directrices internationales visent les activités liées au développement du tourisme durable dans un contexte terrestre et marin; sur les côtes sensibles, et dans tous les habitats importants pour la diversité biologique en incluant les écosystèmes fragiles des rivières et des montagnes.

#### L'OBSERVATOIRE DU SAHARA ET DU SAHEL (OSS)

<http://www.unesco.org/oss/index.html>

Cet observatoire composé d'Etats, d'organisations régionales et internationales constitue une plate-forme internationale pour combattre la désertification et la pauvreté en Afrique.

## ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE - CLUB DU SAHEL ET DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

<http://www.oecd.org/>

Ce forum informel d'échanges et de réflexions vise à faciliter les liens entre les pays de l'OCDE et de l'Afrique de l'Ouest, ainsi qu'entre les secteurs privé et publics de ces pays. Il a pour objectif d'améliorer l'aide au développement.

## PUBLICATIONS

BUTZER K.W. (1961). Climatic change in Arid Regions since the Pleistocene. *Arid Zone Research*, UNESCO, 17:31 – 56.

M.G. de KALBERMATTEN (2003). Le tourisme dans les regions sujettes a la secheresse et a la desertification. Conference Internationale sur le changement climatique et le tourisme. Djerba, Tunisie, 9-11 Avril 2003.

OMT (2002). Sustainable Development of Ecotourism in desert areas. Preparatory Seminar for the International Year of Ecotourism in 2002, Algiers (Algerie), 21-23 January 2002.

OTAN (2003). Security issues of desertification in the Mediterranean region debated at NATO. Proceedings of the Workshop. Valencia, Spain, 2-5 December 2003.

Disponible à : [www.nato.int/science/news/2003/n031202a.htm](http://www.nato.int/science/news/2003/n031202a.htm)

PNUE Programme on Success Stories in Land Degradation/ Desertification Control.

Disponible à : [www.unep.org/desertification/successstories/](http://www.unep.org/desertification/successstories/)

STOPPATO M.C., BINI A. (2003). Déserts- Les 50 plus beaux sites du monde. Delachaux et Niestle S.A., Lonay (Suisse).

UNESCO (2002). Rehabilitation of Degraded Drylands and Biosphere Reserves. Proceedings of the International Workshop on Combating Desertification. Aleppo, Syria. 2-3 May 2002.

Disponible à : <http://www.unesco.org>

UNESCO (2003). The Sahara of Cultures and People. Towards a strategy for the sustainable development of tourism in the Sahara in the context of combating poverty.

Disponible à : <http://www.unesco.org>

## **A propos de la Tour Operators' Initiative for Sustainable Tourism Development**

L'initiative des voyagistes pour le développement du tourisme durable (TOI) est un réseau qui réunit plus de 20 voyagistes qui se sont engagés à intégrer les principes de durabilité dans leurs activités professionnelles et à collaborer en vue de promouvoir et diffuser des pratiques compatibles avec le développement durable. L'initiative TOI a été mise au point grâce au soutien du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE), de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et de l'Organisation mondiale du tourisme (WTO/OMT).

### **Membres de la Tour Operators' Initiative :**

- > Accor (France)
- > Atlas Voyages (Maroc)
- > Aurinkomatkat-Suntours (Finlande)
- > Discovery Initiatives (Royaume-Uni)
- > Dynamic Tours (Maroc)
- > Exodus (Royaume-Uni)
- > First Choice (Royaume-Uni et Irlande)
- > FreeWay Adventures (Brésil)
- > Hotelplan (Suisse)
- > KEL 12 (Italie)
- > LTU-Touristik GmbH (Allemagne)
- > Premier Tours (Etats-Unis)
- > Sahara Tours International (Maroc)
- > Settemari (Italie)
- > Studiosus (Allemagne)
- > Thomas Cook (France)
- > Travel Waji's (Pakistan)
- > TUI Group (Allemagne)
- > VASCO Travel (Turquie)
- > Ventaglio (Italie)

*Tour Operators' Initiative for Sustainable Tourism Development (TOI)*  
**Organisation mondiale du tourisme**  
**Capitán Haya 42 · 28020 Madrid, Spain**  
**Tel: (34) 91 567 81 00**  
**Fax: (34) 91 571 37 33**  
**omt@world-tourism.org**

La TOI est soutenue par :



Pour en savoir plus, consultez  
le site **www.toinitiative.org**

## **A propos de la division Technologie, Industrie et Economie du PNUE**

La division Technologie, Industrie and Economie du PNUE aide les autorités nationales et locales et les décideurs de l'industrie à élaborer et mettre en œuvre des politiques et des pratiques axées sur le développement durable.

La division s'attache à promouvoir :

- > des modes de consommation et de production durables,
- > l'utilisation efficace des énergies renouvelables,
- > la gestion adéquate des produits chimiques,
- > l'intégration des coûts environnementaux dans les politiques de développement.

### **De Paris, le direction coordonne les activités menées par :**

- > **Le Centre international d'éco-technologie** - IETC (Osaka, Shiga), qui met en œuvre des programmes de gestion intégrés des déchets, de l'eau et des catastrophes, en Asie principalement.
- > **Le service Production et Consommation** (Paris), qui encourage des modes de consommation et de production durables afin de contribuer au développement de la société par le marché.
- > **Le service Substances chimiques** (Genève), qui catalyse les efforts mondiaux destinés à assurer une gestion des produits chimiques respectueuse de l'environnement et à améliorer la sécurité relative à ces produits dans le monde.
- > **Le service Energie** (Paris), qui favorise des politiques de développement durable en matière énergétique et de transport et encourage les investissements dans les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique.
- > **Le service Action Ozone** (Paris), qui, dans le cadre du Protocole de Montréal, soutient les programmes d'élimination progressive des substances appauvrissant la couche d'ozone dans les pays en développement et les pays en transition.
- > **Le service Economie et Commerce** (Genève), qui aide les pays à intégrer les considérations d'ordre environnemental dans les politiques économiques et commerciales et mobilise le secteur financier pour intégrer le développement durable dans ses stratégies.

*Les activités de la Division sont axées sur la sensibilisation, les transferts d'information et de connaissances, le renforcement des capacités, l'appui à la coopération technologique, les partenariats et la mise en œuvre des conventions et accords internationaux.*

Pour en savoir plus,  
consultez le site [www.unep.fr](http://www.unep.fr)

***Ce Guide, développé à partir de l'expérience du PNUE et de ses partenaires du secteur du tourisme, prenant pleinement en compte le respect de l'équilibre des milieux désertiques et des rapports avec les populations locales, vise à promouvoir le tourisme comme axe de développement durable de ces régions, s'il est conçu par des professionnels responsables de l'impact de leurs activités. Les thèmes et problèmes clés du tourisme dans les déserts et des recommandations précises y sont présentés.***

**www.unep.org**

United Nations Environment Programme  
P.O. Box 30552 Nairobi, Kenya  
Tel.: ++254-(0)20-762 1234  
Fax: ++254-(0)20-762 3927  
E-mail: [unepubb@unep.org](mailto:unepubb@unep.org)



**Pour en savoir plus :**

**PNUE DTIE**

**Service Production et Consommation**

39-43 quai André Citroën

75739 Paris Cedex 15, France

Tél.: +33 1 44 37 14 50

Fax: +33 1 44 37 14 74

Courriel : [unep.tie@unep.fr](mailto:unep.tie@unep.fr)

[www.unep.fr/pc](http://www.unep.fr/pc)

**DTI/0795/PA**